

La pandémie de la COVID-19, révélatrice et amplificatrice des inégalités et des fractures sociales dans le milieu urbain au Burkina Faso: l'exemple de la ville de Bobo-Dioulasso

Honorine Pegdwendé SAWADOGO

Sociologue chercheuse à l'Institut des Sciences des Sociétés/Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (INSS/CNRST)

Corresponding Author: Honorine Pegdwendé SAWADOGO, E-mail: huedraogosaw@gmail.com

ARTICLE INFORMATION

Received: December 17, 2020

Accepted: January 13, 2021

Volume: 3

Issue: 1

DOI: 10.32996/jhss.2021.3.1.5

KEYWORDS

COVID-19, milieu urbain, inégalités, fractures sociales, secteur formel, secteur informel

ABSTRACT

La COVID-19 a créé une crise sans précédent pour les acteurs des secteurs formel et informel, et a mis chaque entreprise au défi de reconsidérer ses activités commerciales et de s'adapter aux nouvelles circonstances inattendues. Le présent document vise à explorer les conséquences dues aux perturbations causées par la pandémie sur le quotidien des acteurs de l'économie de Bobo-Dioulasso. Une enquête basée sur des entrevues individuelles semi-dirigées a été utilisée pour collecter des données auprès des employés et employeurs des secteurs formel et informel. Les résultats montrent que les acteurs du secteur informel ont eu des difficultés à s'adapter aux mesures-barrières édictées contre la COVID-19. Ces difficultés sont dues à la faible capitalisation de leurs microentreprises, la mauvaise structuration du secteur et l'absence de protection sociale qui rendent les travailleurs de l'informel très vulnérables aux chocs externes. En ce qui concerne les travailleurs du secteur formel, le télétravail a permis la poursuite de leurs activités tout en gardant leur rémunération. Toutefois, les efforts devraient être axés sur l'efficacité de leur gestion opérationnelle interne. Quant aux chefs de service du public et des chefs d'entreprise du privé formel en plus de la protection des travailleurs déjà assurée, un management continue et une communication efficace et démocratique sont impératifs au maintien du niveau de participation et d'efficacité des agents. L'enquête a révélé que l'économie informelle et celle formelle ont des capacités différentes d'adaptation face aux chocs externes comme la crise sanitaire de la COVID-19. Cette crise est venue accentuer les inégalités en amplifiant davantage la fracture sociale dans la ville de Bobo-Dioulasso.

1. Introduction

Bobo-Dioulasso est une ville du Burkina Faso. Elle est le chef-lieu de la province du Houet de la région des Hauts-Bassins. Elle se situe à 365 km au Sud-Ouest de la capitale Ouagadougou. Deuxième ville du pays en population, elle couvre une superficie de 13 678 hectares et compte au dernier recensement de 2019 environ 903 887 habitants, soit 4,4% de l'ensemble de la population du pays (INSD, 2020). Sa situation stratégique en Afrique de l'Ouest au carrefour de plusieurs axes d'échanges internationaux a été un facteur déterminant de son développement. Considérée comme la capitale économique du pays, elle a pourtant subi les conséquences désastreuses des crises ivoiriennes de 2002 et 2010-2012. Cependant, son riche tissu industriel constitué notamment de l'agro-alimentaire, de l'agro-industrie, de la mécanique ou encore de la métallurgie lui permet d'envisager l'avenir avec sérénité. La présence de nombreux artistes (musiciens, chanteurs, danseurs...) et artisans (bronziers, potiers, teinturiers...) est également un atout majeur pour son attractivité touristique.

Depuis décembre 2019, le monde fait face à une crise sanitaire liée au coronavirus (COVID-19). Celui-ci s'est propagé de la Chine vers les pays développés et les pays en développement. Bien que faisant partie des derniers à être affectés, les pays africains font face à une menace collective sur la vie humaine, la cohésion sociale et à un désastre économique. Ces pays sont caractérisés par un système sanitaire très peu efficace et par des institutions fragiles. De nombreuses études (ECA, 2020 ; IMF, 2020, World Bank,

2020) concluent que la propagation du coronavirus aura de graves conséquences économiques sur les pays africains. Selon la Commission Économique pour l'Afrique (ECA, 2020), le taux de croissance économique pour l'Afrique pourrait se contracter fortement. Les rapports du Fonds Mondial International, FMI (IMF, 2020) et de la Banque Mondiale (World Bank, 2020) anticipent une récession économique comprise entre -2,1% et - 5,1% essentiellement en raison de l'impact négatif de la pandémie sur le commerce mondial et ses répercussions sur les économies africaines. La pandémie mondiale a conduit à une crise sans précédent avec des pertes considérables en termes de santé, de production, de services financiers et de systèmes de transport, avec des coûts sociaux élevés (OCDE, 2020). La pandémie qui fait rage a déclenché la déclaration de l'état d'urgence nationale dans de nombreux pays, et l'imposition de restrictions sans précédent non seulement sur la mobilité des personnes mais aussi sur toute une série d'activités économiques. Avec la fermeture des frontières nationales au cours des derniers mois, la circulation des personnes et les flux touristiques ont connu un arrêt brutal.

Le 2 janvier 2020, le Centre des Operations, de Riposte et des Urgences Sanitaires (CORUS) du Burkina Faso a publié l'état de propagation de la maladie à coronavirus dans le pays. Il ressort que le nombre de nouveaux cas confirmés est de 111, tous à transmissions communautaires (60 à Ouagadougou, 35 à Bobo-Dioulasso, 01 à Dori, 01 à Tenkodogo, 02 à Solenzo, 01 à Koudougou, 04 à Boromo, 03 à Dédougou, 03 à Nouna, 01 à Orodara). Le nombre de guérisons est de 06 soit un total de 5 259 guérisons. On compte 0 décès, soit un total de 86 décès. Le nombre de cas actifs est de 1 706. Le nombre de cas confirmés depuis le 09 mars 2020 est de 7 051 dont 2 595 femmes et 4 456 hommes. La COVID-19 est alors une réalité au Burkina Faso. L'économie Burkinabé a été durablement affectée par la propagation de la maladie à coronavirus (Covid-19). Cela a été causé par les mesures-barrières prises rapidement par les autorités parmi lesquelles la fermeture des frontières aériennes, terrestres et ferroviaires, la fermeture des établissements scolaires et universitaires, des unités de production et des services (marchés, débits de boissons, services de transports urbain et interurbain), l'interdiction de regroupement de plus de 50 personnes, etc. Ces mesures qui visent à limiter la propagation du virus ont eu des effets importants sur tous les pans de l'économie principalement, sur la croissance économique, l'emploi et les revenus des ménages.

Cela entraîne de nombreux effets secondaires, dont l'un des plus importants est l'impact sur le marché du travail. Les travailleurs informels payés au jour le jour, qui ont été confinés chez eux pendant deux mois n'ont plus les moyens de relancer leurs activités commerciales, ce qui réduit leur pouvoir. La plupart d'entre eux ne peuvent plus acheter de la nourriture pour eux-mêmes et leur famille. Cela ne concerne pas seulement les pays moins développés puisque les faits montrent que même les personnes des classes moyennes et inférieures des pays développés ont eu recours aux banques alimentaires pour disposer de denrées alimentaires de première nécessité. Alors même que l'humanité tout entière est confrontée à la COVID-19, il devient de plus en plus évident que les inégalités de divers types préexistantes en différencient l'impact. De même, les inégalités au sein et entre les pays risquent également de s'accroître en raison de la crise. En effet, l'arrêt de travail conduit à une baisse de revenus entraînant une baisse du pouvoir d'achat des personnes des groupes défavorisés, réduisant leurs chances d'accéder à des soins de santé de qualité, ou une plus grande probabilité de vivre et de travailler dans des conditions qui augmentent le risque d'infection. Les problèmes d'avant la crise, notamment la quantité et la qualité insuffisantes des emplois, les inégalités croissantes, le réchauffement climatique et les migrations, se sont aggravés en raison des mesures prises pour répondre à l'urgence sanitaire. Cette situation dépeint clairement la pire crise, sur le plan humanitaire, social et économique. L'objectif de cette recherche est d'analyser l'impact de la propagation du covid-19 sur les acteurs de l'économie du Burkina Faso, en prenant comme terrain d'étude la ville de Bobo-Dioulasso.

2. Méthodologie

L'entrevue semi-dirigée, grâce au guide d'entretien, avec des acteurs du secteur formel et informel a constitué le cœur de notre collecte de données. Elles impliquent d'avoir une interaction égalitaire entre l'enquêteur et l'enquêté et s'apparentent plus à une discussion approfondie sur un thème donné qu'à un prélèvement d'informations. Par ailleurs, les entretiens permettent d'obtenir des informations biographiques. De fait, c'est l'interaction intervieweur-interviewé qui décide du déroulement de l'entretien. En ce sens, l'entretien est plus une rencontre. S'entretenir avec quelqu'un est d'abord une expérience, un événement singulier, qui comporte toujours un certain nombre d'imprevues et de risques inhérents au fait qu'il s'agit d'un processus interlocutoire, et non d'un simple prélèvement d'informations (Blanchet et Gotman, 2007).

Comme son nom l'indique, le « guide » est une base à partir de laquelle nous avons conduit les entretiens auprès des acteurs et actrices de Bobo-Dioulasso. Au cours de chaque enquête, selon les thèmes abordés par l'acteur, certains aspects de l'entretien ont été plus ou moins développés, et parfois de nouveaux thèmes ont pu être abordés et ouvrir de nouveaux questionnements. Ce guide a été affiné à mesure que notre connaissance du terrain se précisait et que notre problématique de recherche se dessinait. Les thèmes abordés lors de ces entretiens ouverts étaient les activités menées par les répondants, les caractéristiques des activités, le lien à la ville, et les difficultés rencontrées depuis début de la pandémie de la COVID-19 et les différentes stratégies d'adaptation à l'échelle individuelle et au niveau de l'entreprise.

La pandémie est nouvelle et perdure. Ce qui nous a obligé à faire des allers-retours sur le terrain, y observer des faits, formuler des hypothèses, nous extraire du terrain et y revenir pour vérifier des hypothèses et les affiner. Cette méthode de collecte renvoie aux démarches de recherches liées à la théorie ancrée (la grounded theory de Glaser et Strauss 2010), et à une combinaison de deux types de raisonnement que sont l'abduction et la déduction. Dumez (2012) explique qu'en observant un fait surprenant, le chercheur est amené à formuler des hypothèses pour expliquer ce fait. L'abduction consiste donc à étudier des faits et à concevoir une théorie pour mieux les expliquer (Pierce, 1965, cité par Glaser et Strauss 2010). Selon Pierce, seule l'abduction permet de générer des connaissances nouvelles car elle se base sur l'observation d'un fait nouveau, mais en aucun cas elle ne permet de déterminer si une hypothèse est vraie ou fausse. La déduction quant à elle vise à examiner les conséquences possibles des hypothèses générées par l'abduction. Abduction, déduction s'enchaînent donc dans une boucle de production de connaissances, où l'abduction est placée en début de processus. C'est une démarche itérative, basée sur la complémentarité entre ces différents types de raisonnement et qui invite à « laisser le terrain définir les concepts » (Becker, 2002) mobilisés pendant l'étude. Une large part de la recherche a été accordée au recueil de données de terrain, qui ont été la source de formulation des différentes hypothèses, de leur vérification et de leur reformulation chemin faisant.

En tout, 18 entrevues individuelles ont été réalisées à Bobo-Dioulasso, dont 5 auprès des chefs de service ou chefs d'entreprises du secteur formel, 6 auprès des employés du secteur informel et 4 auprès des travailleurs du secteur formel privé et 3 auprès des salariés du secteur formel public. Le recrutement s'est fait sur la base du volontariat. Les entretiens ont eu lieu à domicile, sur rendez-vous, selon la disponibilité de l'enquêté. Des dispositions ont été prises pour respecter les mesures-barrières pendant la collecte de données, notamment le port du masque, le lavage des mains avec du liquide hydro alcoolique et la distanciation physique sur le lieu de l'entretien. Un consentement a été demandé à tous les enquêtés avant les échanges. Les données collectées sont anonymes et restent confidentielles. Des prénoms fictifs ont été attribués aux répondants pour protéger leur identité. Aussi, dans le texte, lorsque l'on fait allusion à un enquêté en le prénommant, il ne s'agit pas de son vrai prénom. L'analyse de données a consisté en une transcription intégrale des entretiens, une lecture intégrale du corpus pour regrouper les grandes idées en thèmes principales et les idées secondaires en sous-thèmes. Cette démarche rigoureuse a abouti à des résultats intéressants présentés et discutés dans cette contribution.

3. Résultats et discussion

3.1 La problématique de l'informalité et de la formalité au cœur des dynamiques urbaines en Afrique

L'urbanisation est le processus qui a le plus affecté le continent africain depuis les Indépendances (Dubresson et Raison 1998; Losch, Magrin et Imbernon, 2013). Contrairement à l'Europe, le développement contemporain des villes africaines n'a pas été propulsé par l'industrialisation (Antoine 1993; Mainet et Salem 1993). En Afrique de l'Ouest, après l'explosion urbaine s'explique par trois raisons principales. D'abord des sécheresses (la « grande sécheresse » entre 1968 et 1973, puis des sécheresses successives dans les années 1980), couplées ensuite aux crises économiques et financières qui ont engendré un exode rural massif vers les villes perçues comme des refuges sûrs. Enfin, l'accroissement naturel de la population urbaine a pris le relais comme principale cause de la croissance démographique en ville (Sautter, 1993). Comme le rôle de l'industrialisation est généralement très réduit, les emplois dans le secteur formel en ville ne sont pas suffisants pour satisfaire toute la main-d'œuvre disponible. Ce que certains auteurs nomment « la crise urbaine », due notamment à la désorganisation partielle ou totale d'encadrement par les pouvoirs publics a longtemps été amortie par le dynamisme du bas : on observe un développement important du secteur informel, à la fois dans l'habitat, mais aussi et surtout dans les activités économiques (Bricas et Seck 2004). Les activités urbaines dans ce secteur (commerce, artisanat, transport, etc.) permettent à tous en général, aux "chômeurs" et néo-citadins en particulier, de se débrouiller pour vivre en ville (Mainet et Salem, 1993).

Ainsi, l'économie urbaine africaine est fortement marquée par la dualité entre le secteur dit « moderne » et le secteur informel (Antoine, 1993). Hart (1973) a employé explicitement le terme d'économie informelle à partir d'une recherche réalisée à Accra au Ghana, et il a défini le secteur informel comme autonome, non régulé, souvent illégal, développé à une petite échelle et fournissant des emplois à faibles revenus pour des personnes qui n'ont pas accès à des emplois dans le secteur formel. Quant au secteur formel, il est défini comme régulé, légal, développé par des unités économiques plus grandes et fournissant des emplois salariés reconnus et répertoriés. Le Bureau International du Travail (International Labour Organization : ILO en anglais) dans son rapport sur Nairobi au Kenya a vulgarisé le terme de « secteur informel » (ILO, 1972). L'opposition entre les termes « formel » et « informel » dans le secteur économique camoufle aussi une opposition dans leurs manifestations spatiales, notamment dans le secteur de l'habitat. Le secteur formel produit la plupart des richesses des grandes villes (notamment à travers l'activité industrielle). L'Institut Africain de Gestion Urbaine (IAGU) et ONU-Habitat soulignent que le secteur informel participe dans une moindre mesure à cette création de richesse, mais il est cependant le principal pourvoyeur d'emplois en milieu urbain (IAGU et ONU-Habitat, 2005). Bien que, de par son caractère « informel », il soit difficile d'évaluer précisément son ampleur, il est admis que rares sont les villes africaines où le secteur informel représente moins de 30% des emplois, et la moyenne se situe plutôt autour de 40-50% pour les villes de plus de 100.000 habitants (Yapi-Diahou, 2007).

Le nombre massif de citoyens qui exercent dans le secteur informel dans les villes africaines en fait des villes singulières. Comme le démontre Myers (2011) dans son ouvrage *African Cities*, les villes africaines se développent d'une manière qui remet en question les théories et les modèles classiques de la géographie urbaine, de la sociologie, de l'anthropologie et de l'aménagement du territoire. Les caractéristiques particulières des dynamiques urbaines africaines ont mis les villes d'Afrique au cœur de nouveaux champs de recherche en sociologie. De nombreux chercheurs mettent en garde sur la manière d'étudier les villes africaines. La perception de la ville par le chercheur en science sociale risque d'être restrictive, c'est-à-dire calquée sur la civilisation de ce dernier. Harrison (2003), Myers (2011) et Simone (2004) soulignent en effet que la plupart des études sur le milieu urbain africain se sont basées sur des modèles américains ou européens, vus comme des modèles universels, et que les écrits sur les villes africaines portent souvent « un langage qui est malheureusement enclin à un niveau d'abstraction dans lequel les enjeux de la vie quotidienne sont traduits en plans et politiques qui bien souvent ont très peu de similitudes avec les préoccupations réelles des gens » (Harrison, 2003 : 22). L'analyse des villes africaines, de leur « alter-modernité » (Chenal, Kaufmann et Pedrazzini, 2009), nécessite ainsi de leur reconnaître des particularités qui échappent aux cadres d'analyses adaptés aux villes du Nord. À ce titre, Simone (2004) explique comment la ville africaine pourrait mieux se comprendre à travers les notions d'informalité, d'invisibilité et de mouvement. Ces trois notions se complètent les unes les autres. En effet, l'informalité renvoie à ce qui a été défini plus haut à propos de l'économie informelle et de l'habitat, et à la manière dont elle imprègne les dynamiques urbaines et caractérise les villes africaines depuis les pratiques citoyennes jusqu'à la gouvernance urbaine. L'invisibilité quant à elle caractérise les pratiques quotidiennes des urbains, informelles, conduites dans des quartiers « illégaux », dans des interstices urbains, invisibles aux yeux du secteur formel, et invisibles dans les documents officiels et dans la planification urbaine. Enfin, le mouvement renvoie au caractère changeant, dynamique et au constant renouvellement des villes africaines et des pratiques des urbains qui y résident.

Ces auteurs incitent ainsi à dépasser les cadres d'analyse construits à l'aune d'expériences exogènes (non africaines) et à aborder la modernité des villes africaines non pas dans la dualité et l'opposition des termes (légal/illégal, moderne/traditionnel) mais dans leur perméabilité (Bertrand et Gambino, 2008) car, contrairement aux idées reçues, l'idée de ville est ancienne et ancrée en Afrique, comme le souligne Coquery-Vidrovitch (2006). Nuttall et Mbembe (2008, p.9) soulignent que dans les villes africaines « l'informel n'est pas en dehors du formel », ils fonctionnent ensemble et c'est leur combinaison qui participe à produire des formes économiques urbaines originales. En effet, dans les villes africaines, le moderne et le traditionnel, le formel et l'informel, se côtoient, se combinent et se chevauchent et engendrent des formes d'organisation de l'espace et des rapports sociaux qui sortent des cadres classiques d'analyse appliqués dans les villes du Nord. La ville de Bobo-Dioulasso constitue une réalité complexe et singulière. L'informalité, l'invisibilité et le mouvement qui caractérisent cette ville vont de pair avec les données précises qui existent sur la réalité des villes africaines en général et sur le secteur économique en particulier. Partant de cette même idée, la présente étude questionne la manière dont des pratiques formelles et informelles se combinent pour animer et stimuler le développement urbain à Bobo-Dioulasso en contexte de COVID-19. Les marges des villes du Burkina Faso figurent parmi les territoires les plus fragiles face à la crise. Tout d'abord parce que se laver les mains à l'eau et au savon (principale recommandation de l'OMS) peut vite s'avérer compliqué dans un contexte où l'accès aux rares points d'eau disponibles est restreint par les mesures de confinement. De plus, du point de vue de la densité, au Burkina Faso, plus de la moitié de la population urbaine est concentrée dans des bidonvilles ou habitations informelles et très peu de ménages urbains ont accès à des installations de base pour se laver les mains. Ensuite, parce que l'on sait que la densité de population associée aux conditions de vie précaires des bidonvilles est un facteur majeur de propagation du virus. Là encore, la pandémie et les conséquences de sa gestion viennent exacerber les inégalités et exposer les plus vulnérables à de nouvelles tensions.

3.2 Les inégalités formel-informel à la lumière de la pandémie

La pandémie de la COVID-19 et les mesures de distanciation physique qu'elle a entraînées ont accru le niveau d'incertitude sur le plan de l'économie et du travail. Les individus, femmes et hommes, entrepreneurs et travailleurs des secteurs formel et informel, voient leur vie, leur famille, leur travail et leurs entreprises en danger. Au Burkina Faso, de nombreux travailleurs ont vu leurs lieux de travail fermés, contrariant des employés, et des travailleurs autonomes du secteur formel au télétravail et ceux du secteur informel au chômage et au sous-emploi. De nombreuses entreprises ont été obligées de faire une compression du personnel pour respecter les mesures barrières de distanciation sociale et aussi pour faire face à la réduction drastique des recettes qui ne permet plus la prise en charge de beaucoup de salariés. La contraction de l'offre domestique des secteurs de production, combinée à la rigidité de la demande, surtout pour les denrées alimentaires, ainsi que la difficulté à avoir recours au commerce international du fait de la fermeture des frontières par la majorité des pays, a entraîné une flambée des prix des produits de consommation à Bobo-Dioulasso. La faible hausse des prix des produits matériels s'explique par le fait que, face au choc négatif sur les revenus réels, les agents consacrent la majeure partie de leurs ressources aux dépenses de biens essentiels (alimentaires et sanitaires) au détriment des biens matériels. En outre, la contraction des activités sectorielles a entraîné une augmentation du chômage parce que certaines entreprises ont été obligées de libérer une partie importante de leurs employés pour survivre à la crise. Or, les secteurs des services privés formels, et surtout informels sont de grands pourvoyeurs d'emplois au

Burkina Faso. Si ces secteurs subissent les effets négatifs de la crise de COVID-19, il va donc en résulter des effets négatifs sur l'emploi et partant des revenus et du bien-être des ménages. Le renchérissement de la vie lié à la hausse des prix, surtout agricoles et la baisse de l'emploi –entraînant une diminution des revenus nominaux – ont conduit à une forte détérioration du pouvoir d'achat des ménages et ce, pour toutes les catégories socio-professionnelles. Il est donc important d'analyser les avantages et les inconvénients du télétravail par exemple pour les travailleurs du secteur formel à Bobo-Dioulasso.

3.2.1 Les avantages du télétravail pour le secteur formel : gain de temps, flexibilité et motivation

Le télétravail est le fait, pour un salarié, d'exercer son activité professionnelle à distance, en dehors des locaux de l'entreprise. Ce mode d'organisation peut être établi par les entreprises à temps complet, sur une période définie ou bien sur quelques jours de la semaine ou du mois. En plus, il n'est pas nécessaire pour les entreprises de faire modifier le contrat de travail des télétravailleurs pour autoriser le travail chez soi. Pour être fonctionnel, le télétravail nécessite des moyens techniques adaptés, comme un téléphone portable et un ordinateur, ainsi qu'une connexion de qualité à Internet. Il implique organisation, rigueur et autodiscipline pour la personne qui souhaite travailler depuis chez elle. En théorie, le télétravail est applicable pour toutes les catégories professionnelles. Les travailleurs de l'économie formelle se sont moins inquiétés. Le confinement a réduit leur mobilité, et les a contraints à travailler à la maison tout en gardant leur salaire.

A. Pour les employés...

Le télétravail correspond à une organisation du travail qui permet aux employés d'exercer leur activité en dehors des locaux professionnels grâce aux technologies de l'information et de la communication. Le télétravail peut s'effectuer depuis le domicile, un télé-centre ou de manière nomade. Cette nouvelle façon de travailler imposée par les mesures-barrières représente de nombreux avantages mais aussi des inconvénients. Pour l'employé, le télétravail représente une réduction et même une suppression des temps de transports et partant une diminution de risque d'accidents de circulation et d'exposition aux intempéries. Loraine, fonctionnaire en service à la direction régionale de l'économie et des finances souligne : « je bénéficie d'un environnement qui est plus adapté d'un point de vue professionnel, familial et personnel. Je n'ai plus le stress du matin pour courir prendre la voiture avant que les embouteillages ne se forment, pour rejoindre le bureau. Et c'est la même chose le soir. Je trouve cela plus reposant et moins angoissant ».

En outre, le télétravail permet des horaires de travail plus souples qui laissent plus de temps au télétravailleur dans sa journée et dans sa semaine pour se concentrer davantage sur sa vie de famille, ses passions et ses loisirs. Il permet ainsi de concilier vie familiale et contraintes professionnelles car, car le télétravailleur peut facilement alterner son travail professionnel et ses diverses tâches quotidiennes telles que le travail domestique. De plus, il ressort des propos des employés interviewés que le télétravail permet un gain en autonomie et en responsabilité, car le télétravailleur organise lui-même son emploi du temps. On note également chez les employés bien organisés un accroissement de l'efficacité. Séni, un employé d'un bureau d'étude avance : « en télétravail, les interférences entre collègues n'existent plus. De ce fait, le travailleur qui exerce son activité professionnelle en télétravail est moins dérangé, ce qui lui permet de mieux se concentrer et de se focaliser sur une tâche donnée ». De nombreux employés ont relevé la diminution du stress engendré par les déplacements (plus de longues heures passées dans les bouchons ou de trajets passés dans les transports en communs) et le contrôle intempestif des superviseurs. Haïssa reconnaît qu'elle profite d'une certaine liberté et flexibilité dans l'organisation de son travail, au niveau des horaires et du planning qu'elle s'est fixés grâce au télétravail. Elle souligne que si elle se doit d'être disponible et joignable à des moments définis selon des plages horaires classiques ou pour des réunions en visioconférence par exemple, elle est relativement libre de structurer son emploi du temps de manière optimale.

Il ressort que grâce aux nouveaux outils technologiques et numériques, le télétravail offre de nombreux avantages aux employés tels que le gain de temps quotidien qui permet une diminution de stress lié aux déplacements et donc permet une plus grande concentration. De plus, le télétravail offre des horaires de travail plus souples, permettant ainsi de gagner en flexibilité et en responsabilité, ce qui permet aux employés de rester plus motivés dans leur travail...

B. Pour l'entreprise et les employeurs...

L'entreprise et les employeurs reconnaissent également des avantages liés au télétravail. Lorsqu'une entreprise met en place le télétravail, elle s'engage dans une démarche qui offre de nombreux intérêts. Félix, un chef d'entreprise souligne : « à l'heure où les initiatives en faveur de la protection de l'environnement sont encouragées, l'entreprise qui met ses employés en télétravail montre son implication avec une réduction de son empreinte carbone due à la suppression de certains trajets ». Le télétravail a également un impact sur l'absentéisme, comme le souligne Madou, chef de service à la direction régionale de l'éducation des Hauts-bassins : « le télétravail a permis une diminution de près de 20 % du taux d'absentéisme dans mon service ». Ce mode de travail permet également la réduction des retards en particulier dans les grandes villes comme Bobo Dioulasso. Il permet de continuer à travailler à distance notamment en cas de situation exceptionnelle comme des intempéries, l'insécurité ou des grèves. Le télétravail est aussi un gage de confiance des entreprises envers les employés qui favorise une meilleure productivité,

et une plus grande motivation. Gorco, un chef d'entreprise ajoute : « permettre à des salariés de travailler à partir de chez eux, permet de faire des économies. Que cela soit sur les locaux, le matériel à leur disposition, mais aussi l'électricité, l'eau, le café, le sucre ». Yves, également chef d'entreprise renchérit : « j'ai mis en place des roulements d'effectif afin de réduire ma surface de bureaux nécessaire et de payer donc un loyer inférieur. De plus, les locaux se salissent moins, ce qui m'a permis de réduire le personnel d'entretien ménager ». Un enseignant souligne que la « hausse du télétravail est susceptible d'avoir d'importantes répercussions sociales et économiques, y compris une réduction de la congestion routière et de la pollution atmosphérique et peut-être des hausses de l'apprentissage en ligne dans les collèges et les universités ». Il faut noter que cette situation ne touche pas tout le monde de la même manière. Solution d'urgence pour beaucoup, cette méthode de travail n'est pas toujours optimisée.

3.2.2 Les inconvénients du télétravail pour le secteur formel : isolement, sédentarité et hyper connexion

C. Pour les salariés

Toute médaille possède un revers et cette nouvelle manière de travailler ne fait pas exception à cette règle. En ce XXI^{ème} siècle, les technologies de l'information et des communications (TIC) sont très développées et il est donc possible de travailler à distance. Grâce à des plateformes comme Google Drive, il est possible de partager des documents Word ou Excel avec plusieurs de ses collègues et travailler en direct sur ces documents. Grâce aux différents logiciels de visioconférence (Skype, Zoom), il est aisé d'organiser des réunions de travail sans qu'aucun des employés se soit physiquement présents dans les locaux de l'entreprise. Grâce à la 4G, on peut recevoir et envoyer des courriels via son téléphone intelligent même à l'extérieur de son domicile. Cependant, le risque lié à cette « hyper connectivité » est précisément d'être très souvent connecté et hyperactif. Toumou souligne « Quand le bureau est aussi la maison, la frontière entre travail professionnel et vie familial devient très fine. Le risque est de toujours trouver quelque chose à faire ou à finir. Être tenté de regarder ses E-mails le soir, tard dans la nuit ou même le week-end entraîne des conflits dans le couple et à long terme, cette hyper connectivité est dangereuse pour les yeux et le cerveau qui ne se reposent plus ».

Outre cette hyper connectivité, l'autre danger du télétravail est l'isolement. En effet, travailler à distance inclus de ne pas aller sur son lieu de travail et donc de n'avoir qu'un contact social limité, notamment avec ses collègues. De plus, le fait de travailler de chez soi de façon permanente peut, au fil du temps, avoir des conséquences très réelles sur les employés et sur leur moral. À long terme, la santé mentale des salariés peut carrément être affectée. Certains employés ont souligné le fait de se sentir à l'écart de l'entreprise. Moussa explique : « je n'arrive pas à bien travailler chez moi. Le cadre n'est pas le même. Sans compter le dérangement des enfants et de madame. Je me sens comme en congé alors que je dois envoyer ma part de travail chaque semaine ». En effet, En travaillant à distance, les employés ont fini par avoir la sensation d'être moins accompagnés par leur manager ou leur équipe. De même, le manque d'échanges entre collègues a été relevé par des télétravailleurs qui apprécient l'émulation de groupe comme un frein à la créativité ou à la résolution de problèmes. Il est difficile de recréer une ambiance professionnelle à domicile. Par ailleurs, des employés en télétravail ont exprimé la crainte de se retrouver en marge d'importants développements de l'entreprise et même avoir l'impression de passer à côté de certaines promotions. Ne plus avoir à courir après le bus, de chercher en vain un espace de stationnement ou d'être obligé de se garer à trois kilomètres du lieu de travail par manque de stationnement est bien apprécié par les employés. Néanmoins, la sédentarité guette tout employé en télétravail car l'activité sportive est quasi inexistante. Ce qui est nocif pour la santé comme le relève Harrys : « le piège du télétravail est la sédentarité. Si elle n'est pas compensée par le respect des temps de pause pour sortir se détendre et exercer une activité physique, elle peut entraîner à la longue des douleurs liées à une mauvaise posture ». Pour pallier ce piège, Henry explique ses stratégies : « j'ai séparé mon lieu de travail aux autres espaces de la maison pour m'obliger à sortir de temps à autre pour aller chercher de l'eau, faire du café ou répondre au téléphone ».

D. Pour les entreprises et les chefs d'entreprise

De nombreux chefs d'entreprise et de chefs de service doutent de l'efficacité des collaborateurs en télétravail. Certains ont exprimé la peur de perte d'autorité du management intermédiaire ainsi que la difficulté à imposer une séparation de la sphère professionnelle et sphère privée au salarié. En outre, le télétravail exige une adaptation de l'employeur au niveau des méthodes de management. Le superviseur chargé de planifier les journées de télétravail et de superviser la tâche de chaque membre de l'équipe est amené à plus de souplesse. En raison de l'éloignement géographique du salarié et d'une communication différente, la gestion des équipes de travail est plus complexe. Un chef de service à la direction régionale de l'eau des Hauts-Bassins avance : « il faut désormais anticiper les délais de réponse et prendre en compte la nécessité de communiquer à distance. De plus, le télétravail rend la confidentialité et la sécurité des données du service plus difficiles à encadrer. Pour mieux les protéger, j'ai établi une procédure avec mes agents afin de préciser ce qui est toléré et ce qui est interdit ». En outre, les problèmes de connexion à internet se posent comme le souligne ce chef d'entreprise : « le problème, que dis-je? Le stress que je gère au quotidien avec mes employés est le problème de connexion. Du point de vue du coût élevé vu la nécessité, et du point de vu de la fluidité. Le débit est souvent faible, ce qui ne permet pas de bien travailler...certains travailleurs peuvent avancer la mauvaise

connexion comme prétexte d'un retard de remise d'un rapport. Il est difficile de leur en vouloir car, le problème de connexion est une réalité au Burkina Faso ». Par ailleurs, la solitude peut réduire l'efficacité de certains travailleurs. Pour pallier le problème de la solitude auquel font face leurs employés, certaines entreprises proposent l'alternance entre travail à distance et travail au bureau. Cela contribue à préserver le sentiment d'appartenance à l'entreprise.

Il est évident que certains emplois sont plus adaptés pour le télétravail que d'autres. Les emplois dans les secteurs de la finance et des assurances, des services d'enseignement et des services professionnels, scientifiques et techniques peuvent être exercés à domicile. Toutefois, il est difficile d'imaginer un serveur de restaurant, un mécanicien ou un chirurgien travailler à distance. Mis à part les difficultés liées au travail à distance et surtout au travail effectué à domicile, les travailleurs du secteur formel gardent leur rémunération. Du point de vue économique, même-s'ils subissent les inconvénients liés à la hausse des prix des denrées alimentaires, ils sont moins touchés par le stress lié au manque de revenus et à la protection sociale, ce qui n'est pas le cas des acteurs du secteur informel.

3.2.3 La difficile adaptation des travailleurs du secteur informel aux mesures de restriction de liberté liées à la COVID-19

Les décideurs politiques ont réagi de manière forte face à la COVID-19, prenant les mesures nécessaires pour ralentir la propagation du virus et pour sauver et protéger des vies. Toutefois, les mesures de confinement renforcent la promiscuité au sein des foyers dans les quartiers périphériques de la ville de Bobo-Dioulasso. La moitié de la population de Bobo-Dioulasso habite dans des logements qui accueillent plus de trois habitants par pièce. Les gestes-barrière de distanciation sociale sont très difficiles dans ce contexte. De plus, les restrictions de mobilité accroissent le risque de violences domestiques. En outre, les fermetures des marchés publics, des entreprises et des frontières, et autres mesures restrictives visant à contenir la pandémie ont eu un impact dévastateur sur des marchés du travail déjà fragiles, ainsi que sur la production et la consommation. L'économie informelle contribue à l'emploi, aux revenus et aux moyens de subsistance et, dans de nombreux pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire comme le Burkina Faso, elle joue un rôle économique majeur. Cependant, les travailleurs de l'économie informelle ne disposent pas de protection sociale à l'instar des salariés de l'économie formelle comme la couverture en matière de sécurité sociale. Ils sont également désavantagés en ce qui concerne l'accès aux services de santé et se retrouvent sans revenus de substitution s'ils arrêtent de travailler. Les travailleurs de l'informel dans les zones urbaines, notamment à Bobo-Dioulasso tendent également à exercer leurs fonctions dans des secteurs économiques dans lesquels non seulement il existe un risque élevé d'être infecté par le virus mais aussi qui sont concernés directement par les mesures de confinement. C'est le cas notamment des personnes qui recyclent les déchets et les vendeurs ambulants, les commerçants dans les marchés publics et les vendeurs dans les magasins, les serveurs et les ouvriers du bâtiment, les employés des transports et les travailleurs domestiques dans la ville de Bobo-Dioulasso.

En frappant l'économie et le marché du travail, la pandémie de COVID-19 a eu des incidences sur les travailleurs de l'économie informelle en raison du chômage et du sous-emploi qu'elle a entraînés. Dans la ville de Bobo-Dioulasso, les chaînes d'approvisionnement et les marchés agroalimentaires subissent les perturbations que causent des mesures de confinement et des restrictions imposées aux déplacements. Les moyens d'existence s'en trouvent menacés, en particulier ceux des travailleurs indépendants et des salariés. Des familles sont dès lors susceptibles de recourir à des stratégies de survie aux effets pervers: vente d'actifs en catastrophe, emprunt auprès de prêteurs non agréés et travail des enfants. Saly souligne : « quand on a fermé le marché où je travaille, j'ai compris que j'allais souffrir car, si je ne travaille pas, je n'ai pas de revenus. J'ai été obligé de vendre quelques-uns de mes pagnes à vile prix pour pouvoir soigner ma fille qui fait des crises d'épilepsie ». Les indépendants dont les revenus dépendent du travail et de la production quotidienne ont vu les microentreprises fermées. Les employés dont la rémunération est journalière sont désormais privés de revenus en raison de la fermeture des magasins et du couvre-feu qui limite les heures de travail. Ceux qui ne dépendaient que du travail de nuit (restauration de nuit, débit de boisson, etc.) sont carrément réduits au sous-emploi. Ces travailleurs risquent de tomber dans une précarité sévère et de devoir faire face à de plus grandes difficultés pour récupérer leurs moyens de subsistance pendant la période de reprise. Fatou, une actrice du secteur informel souligne à cet effet : « Les travailleurs et les employés sous contrat de travail précaire dans l'économie informelle, font par exemple partie des groupes les plus touchés par les conséquences des mesures de confinement telles que la fermeture d'entreprises et d'activités non essentielles. Je fais de l'entretien ménager dans un salon de coiffure. Avec la COVID-19, le salon a été fermé et j'ai fait deux mois sans revenus, alors que je dois me nourrir et payer le loyer ».

La faim a commencé à inquiéter plus que la COVID-19 au Burkina Faso. Elle a provoqué au sein des travailleurs, de la colère et pas loin du découragement. Des cris de colère ont retenti aux quatre coins du pays, révélant la fracture économique et sociale provoquée par les restrictions de mouvement et les mesures de confinement. De nombreux commerçants ont manifesté leur mécontentement, en barrant la circulation pour exiger la réouverture de leur marché à Bobo-Dioulasso. Quelques-uns ont laissé entendre : « si je reste à la maison, je mange quoi? », « qu'est-ce qu'on va devenir sans revenus à Bobo-Dioulasso? », « le président du Faso doit nous nourrir s'il nous prive de nos moyens de subsistance », « les uns ne peuvent pas et ne doivent pas manger et les autres vont regarder ventre creux dans le même pays. Gouverner c'est prévoir, c'est anticiper...Ceux qui travaillent

dans le public, même-s'ils ne vont pas au travail, ont leur salaire à la fin du mois. Alors que nous autre, on doit secouer le cocotier chaque matin et espérer avoir à manger. Je ne dirai pas plus », relate Salif, commerçant dans un marché qui a été fermé pendant un mois. En effet, cette colère s'explique par le fait que les chaînes d'approvisionnement et les échanges commerciaux se sont paralyés du jour au lendemain, asphyxiant de nombreux travailleurs précaires, sans épargne pour résister. Certains ont vu pourrir leurs stocks de produits frais, d'autres dépendaient de la vente de produits importés. Avec la fermeture des frontières, il est devenu difficile de renouveler les stocks de marchandises, paralysant ainsi l'activité des nombreux travailleurs. Bago, un commerçant de tissu exprime ses craintes : « Il a fallu tout arrêter du jour au lendemain, rester à la maison et puiser dans les dernières économies. Depuis, les clients se sont raréfiés, le capital a fondu et j'ai du mal à reconstituer mes stocks. Le prix de certains tissus importés de Chine ou de la sous-région a augmenté à cause des difficultés de ravitaillement ». Selon les prévisions du ministère de l'économie et des finances du Burkina Faso, la Covid-19 devrait coûter quatre points de croissance au Burkina pour l'année 2020, soit de 6 à 2 %, avec un ralentissement général des activités économiques, tous secteurs confondus. Si à la date du 03 janvier 2021, le Burkina a été relativement épargné par la pandémie, avec un peu plus de 7 126 (dont 2626 femmes et 4500 hommes) cas enregistrés officiellement et 86 décès depuis le 09 mars 2020 (Lefaso.net, 2021), l'économie a en revanche été durement touchée par les mesures de restriction sanitaire et le ralentissement du commerce dans les villes, notamment à Bobo-Dioulasso.

Ayant constaté des distorsions économiques et sociales occasionnées par ces mesures, le gouvernement du Burkina Faso a pris un ensemble de mesures d'assouplissement. Ces mesures ont été prises pour des motifs sanitaires en raison de la grande prédominance du secteur informel animé par des personnes qui gagnent leur vie au jour le jour. C'est ainsi que le 2 avril 2020, le président Roch Marc Christian Kaboré a annoncé une série de mesures socio-économiques en faveur des ménages les plus précaires, comme la suspension des loyers sur les marchés, la prise en charge des factures d'eau et d'électricité pendant trois mois et la mise en place d'un fonds de solidarité de 5 milliards de francs CFA au profit des acteurs du secteur informel.

À la baisse de revenus considérable s'ajoute, après le dé-confinement, l'exposition des travailleurs informels à des risques pour leur santé et leur sécurité étant donné que leur travail implique de nombreuses interactions avec des collègues ou des clients, alors qu'ils ne disposent pas de protections adéquates telles que des masques ou des désinfectants pour les mains. En outre, compte tenu des difficultés qu'elles rencontrent pour officialiser rapidement leur activité en s'inscrivant au registre du commerce, nombre d'entre elles n'auront pas accès aux programmes d'aide durant la crise. Il ressort alors des propos des travailleurs du secteur informel qu'ils sont triplement vulnérables face à la crise. Premièrement, lorsque le confinement les empêche de continuer à exercer leur activité. Deuxièmement, lorsqu'ils continuent à travailler en s'exposant et en exposant leur famille à des risques de contamination. Troisièmement, parce que la protection sociale les couvre trop peu, ce qui ne favorise pas une éventuelle relance des activités après la COVID-19. Un chef de service à la direction régionale des impôts des Hauts-Bassins souligne en effet : « les travailleurs de l'informel n'ont ni statut juridique ni protection sociale, elles ne bénéficient pas de prestations maladies, de retraite ou de congés payés. En cas de choc, elles perdent tout et doivent tout reprendre, le plus souvent sans capital. Ils sont très vulnérables ». En plus de pointer l'extrême vulnérabilité des systèmes de santé, la pandémie de la COVID-19 révèle la fragilité des sociétés dans leur ensemble, mais aussi leur interconnexion et leur très grande dépendance. Elle se pose en révélateur social et vient accentuer les inégalités. Partout à travers la planète, le confinement de plusieurs milliards de personnes est déjà en train de provoquer un choc social susceptible de raviver ou de déclencher des contestations populaires de grande ampleur, surtout dans les pays où la majorité de la population vit au jour le jour. Si, à première vue, la gestion de la pandémie « écrase » les contestations, elle pourrait bien aussi participer de la restructuration des mouvements sociaux dans leur ensemble.

Au Burkina Faso où 95,5% des actifs occupés exercent leur activité principale dans l'informel et la taille de l'économie informelle s'élève à près de 30% du PIB (INSD, 2016), les mesures de confinement en ralentissant le climat des affaires ont aggravé les inégalités surtout dans les villes, comme c'est le cas de Bobo-Dioulasso. Au-delà donc du soutien d'urgence nécessaire à apporter aux systèmes de santé des pays les plus fragiles, la pandémie interroge la capacité du secteur de l'aide à faire face à ce type de crise systémique. Entre renforcement accru des filets de protection sociale comme moyen clé de réponse aux chocs et appui aux gouvernements locaux et aux sociétés civiles sous toutes leurs formes, la crise pointe la nécessité de réponses

4. Conclusion

La crise de la pandémie de COVID-19 offre une opportunité de reconnaissance du rôle fondamental du secteur informel dans la ville de Bobo-Dioulasso. Les quartiers informels sont une solution et non un problème, ils fournissent aux populations des logements lorsque la puissance publique n'en a pas les moyens. De même, les activités économiques informelles proposent souvent des biens et des services de proximité et offrent de nombreux emplois. L'extension de la protection sociale et de l'accès à la santé pour les informels gagnerait à être prolongée et mobilisée au-delà de la crise actuelle. En faisant le focus sur l'économie formelle et informelle, l'étude révèle que la crise sanitaire de la pandémie de la COVID-19 est avant tout une crise humaine et sociale. La pandémie a mis en évidence de nombreuses fragilités des économies africaines et creusé les inégalités

déjà existantes, tout en soulignant le besoin de résilience, d'innovation et de coopération. Pour que le télétravail soit perçu de part et d'autre comme une expérience positive, il est essentiel qu'à la base, salarié et entreprise approuvent sa mise en place et travaillent à sa fluidité en mettant l'accent sur l'amélioration de la connexion. Par la suite, une communication de qualité doit être entretenue entre le télétravailleur et son équipe. Un point régulier sur les avancées du projet permet de garder une cohésion et de maintenir la motivation de chacun. L'équilibre parfait entre présence au bureau et activité professionnelle à distance repose sur un savant mélange de flexibilité et d'organisation. Les mesures déjà prises ainsi que les affectations budgétaires laissent penser qu'il s'agit d'une gestion des effets de court terme. Or les effets de long terme seront de loin les plus importants. En guise de premières réflexions, nous pensons qu'il conviendra de réfléchir sur une stratégie globale, structurante et endogène de relance économique qui se fondera sur les capacités internes du pays et sur les besoins effectifs et réels des acteurs de l'économie burkinabè. Pour cela, il conviendrait d'entreprendre des actions de relance tant du côté de la demande que du côté de l'offre. Ainsi, il faudrait que les autorités Burkinabé fournissent un soutien temporaire et ciblé aux ménages notamment les plus vulnérables. Ensuite, un appui financier pourrait être accordé aux entreprises et aux secteurs (pourvoyeurs d'emploi) réellement en difficultés. Au-delà de ces actions ponctuelles qui du reste, sont déjà en application pour certaines d'entre elles, il importe de mettre l'accent sur la restructuration de l'appareil productif du pays pour en faire un système de production dédié essentiellement à la satisfaction de la demande domestique et qui s'alimente principalement de matières premières locales.

Bibliographie

- [1] Adamu, A. A., Jalo, R. I., Dahiru, A. I. et Wiysonge, C. S. (2020). Implementing COVID-19 response within the context of the broader health system: a proposed framework for Africa's policy makers. *The Pan African Medical Journal*, 35(46).
- [2] Antoine Philippe. (1993). Croissance urbaine et insertion des migrants dans les villes africaines. In : *Actes du colloque international des langues et des villes*. Paris : ACCT, 49-65. (Langues et Développement). Des Langues et des Villes, Dakar (SEN), 1990/12/15-17.
- [3] Becker, H.S. (2002). *Les ficelles du métier*. La Découverte. 360 p.
- [4] Bertrand, M., Gambino, M. (2008). « Autour de la territorialité: évidence, pertinence, utilité? » *Géodoc*. vol.55.
- [5] Blanchet, A., Gotman A. (2007). *L'enquête et ses méthodes: l'entretien*. Armand Collin. Sociologie, n° 128. Paris, France. 123p.
- [6] Bricas, N. et Seck, P.A. (2004). « L'alimentation des villes du Sud : les raisons de craindre et d'espérer ». *Cahiers Agricultures*, 13(1), 10-14
- [7] CDC Africa. (2020). Bulletin d'information sur l'épidémie #18: Nouveau Coronavirus (2019-nCoV) Epidémie Mondiale. [En ligne]. CDC Africa. [Cité le 10 juin 2020]. Disponible sur https://au.int/sites/default/files/documents/38515-docafricacdc_covidbrief_19may20_fr.pdf
- [8] Centre des Operations, de Riposte et des Urgences Sanitaires (CORUS) du Burkina Faso. (2020). Stirep N°102: Réponses à l'épidémie de la COVID-19. CORUS BF ; janvier 2020.
- [9] Chenal, J., Kaufmann V., Pedrazzini Y. (2009). « Esquisse d'une théorie « alter-moderne » de la ville africaine » *Espaces Temps.net*, Travaux, 08.10.2009
- [10] Coquery-Vidrovitch, C. (2006). « De la ville en Afrique noire ». *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 61ème année, (5), 1087-1119.
- [11] Decaluwé, B., Lemelin, A., Robichaud, V. and Maisonnave, H. (2010) "PEP-1-t. Standard PEP model: single-country, recursive dynamic version." Politique Économique et Pauvreté/Poverty and Economic Policy Network, Université Laval, Québec.
- [12] Dubresson, A., Raison, J-P. (1998). *L'Afrique Subsaharienne. Géographie du changement*. Armand Collin. Paris, France. 237p.
- [13] Dumez, H. (2012). « Qu'est-ce que l'abduction, et en quoi peut-elle avoir un rapport avec la recherche qualitative ? » *Le Libellio d'AEGIS*. 8(3), 3-9.
- [14] ECA. (2020), Trade Policies for Africa to Tackle Covid-19. United Nation Economic Commission for Africa
- [15] Glaser, B.G., Strauss A.L. (2010). *La découverte de la théorie ancrée: Stratégies pour la recherche qualitative*. (Traduction de *The discovery of the grounded theory*, paru en 1967). Armand Colin. Paris, France. 312p.
- [16] Groupe d'Analyse et de Réflexion sur la Crise du Covid-19, ses Défis et Opportunités de Changement Durable. COVID-19: défis et modalités d'une sortie de crise et d'une reprise des activités au Burkina Faso. [En ligne]. Lefaso.net [Cité le 06 juin 2020]. Disponible sur https://lefaso.net/IMG/pdf/rapport_groupe_re_flexion_covid19_vf.pdf.
- [17] Harrison, P. 2003. « Fragmentation and globalisation as the new meta-narrative ». In Harrison et al. (2003) *Confronting Fragmentation: Housing and Urban Development in a Democratising Society*. Juta Academic. Cape Town, South Africa, 13-25.
- [18] Hart, K. (1973). « Informal Income Opportunities and Urban Employment in Ghana ». *The Journal of Modern African Studies*, 11(1), 61-89.
- [19] IAGU, ONU-Habitat. (2005). « Profil du secteur urbain au Burkina Faso ». *Profil du secteur urbain régional*. Burkina Faso. 39p.
- [20] ILO. (1972). « Employment, Incomes and Equality: A Strategy for Increasing Productive Employment in Kenya ». *International Labour Organization*, Genève, Suisse.
- [21] IMF. (2020). World Economic Outlook: The Great Lockdown. International Monetary Fund, Washington, DC, April
- [22] Kapata, N. (2020). Is Africa prepared for tackling the COVID-19 (SARS-CoV-2) epidemic. Lessons from past outbreaks, ongoing pan African public health efforts, and implications for the future. *PAMJ*; 93 : 233-236.
- [23] Lefaso.net (2021). Covid-19 au Burkina : 75 nouveaux cas confirmés à la date du 3 janvier 2021. <https://lefaso.net/spip.php?article101771>
- [24] Losch, B., Magrin J., Imbernon J. (2013). Une nouvelle ruralité émergente – Regards croisés sur les transformations rurales africaines. *Atlas pour le programme Rural futures du Nepad*. CIRAD. http://issuu.com/cirad/docs/atlas_nepad_version_fran_aise_mai
- [25] Mainet, G. et Salem, G. (1993). « Recherche de géographie urbaine en Afrique occidentale ». *Espaces Tropicaux: Géographie des Espaces Tropicaux, une décennie de recherches française*, (12), 109-120.
- [26] Myers, G.A. (2011). *African Cities: Alternative Visions of Urban Theory and Practice*. Zed Books. United Kingdom. 224p.
- [27] Nkeck, I.N, Tsafack E.E, Ndoadoumgue A.L, Endomba F.T. (2020). An alert on the incautious use of herbal medicines by sub-Saharan African populations to fight against the COVID-19. *PAMJ*, 07 May 2020 ; Volume 35 (2), 26.

- [28] Nuttall, S., Mbembe, A., éd. (2008). *Johannesburg: The Elusive Metropolis*. Duke University Press. Durham, Etats-Unis. 392p.
- [29] Organisation Oueest Africaine de la Santé (OOAS). (2020). Conférence de presse de l'OOAS sur le COVID-9 : l'OOAS apporte son appui financier et matériel aux États membres de la CEDEAO dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-9. [En ligne]. OOAS. [Cité le 10 juin 2020]. Disponible sur www.wahooas.org
- [30] Paré, C. et Ouédraogo, I. (2020). Communication gouvernementale sur le COVID-19 : Le ministre de la communication explique les ratés. [En ligne]. Lefaso.net. [Cité le 06 juin 2020]. Disponible sur <https://lefaso.net/spip.php?article96867>
- [31] Sautter, G. (1993). *Parcours d'un géographe. Des paysages aux ethnies, de la brousse à la ville, de l'Afrique au monde*. Arguments. Paris, France. 708p.
- [32] Simone, A. (2004). *For the City Yet to Come: Changing African Life in Four Cities*. Duke University Press Books. Durham, Etats-Unis. 312p.
- [33] World Bank (2020). *Africa Pulse*. Washington DC : World Bank Group
- [34] Yapi-Diahou, A. (2007). « Ville durable, villes durables : diversité des situations dans le monde ». In *Actes du séminaire national Villes et développements durables. CRDP de l'académie d'Amiens, France*, 34-47.
- [35] Zidouemba, P., Kinda, R., Nikiema, R. and Hien, R. (2019). Subvention du capital agricole des femmes et inégalités de genre au Burkina Faso, Working Papers MPIA 2019-09, PEP-MPIA
- [36] Zongo, A. N. (2018). *Étude de faisabilité et proposition d'un modèle d'affaire entre UNERIZ et le privé pour l'installation d'un grand centre de finition et de distribution de riz étuvé à Bobo Dioulasso*. Ouagadougou : Institut International de l'Eau et de l'Environnement.